

FICHE D'INSCRIPTION - COURS ADULTES

Dossier d'inscription des cours ACP - Année 2026-2027

1. Identité

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Email :
Adresse :	Profession :

2. Choix des cours

Cochez un ou plusieurs cours. Chaque cours coché appartient à un module (Religion, Arabe ou Coran).

COURS POUR FEMMES	
☐ Cours de Coran N1 Lundi 14h00 – 16h00 Latifa	☐ Cours de langue arabe N2 Lundi 14h00 – 16h00 Souad
☐ Cours de langue arabe N1 Lundi 14h00 – 16h00 Dounia	☐ Cours de langue arabe N2 Mardi 14h00 – 16h00 Latifa
☐ Cours de langue arabe N2 Jeudi 14h00 – 16h00 Dounia	☐ Cours de langue arabe N2 Jeudi 17h30 – 19h00 Souad
☐ Cours de Coran N1 Vendredi 14h00 – 16h00 Dounia	☐ Cours de Coran N2 Vendredi 14h00 – 16h00 Latifa
☐ Cours de Coran N1 Vendredi 14h00 – 15h30 Amne	☐ Cours de Coran N2 Vendredi 15h45 – 17h15 Amne
☐ Cours de Coran N2 Dimanche 18h00 – 19h30 Sana	☐ Cours de langue arabe N2 Samedi 18h00 – 19h30 Omnia
☐ Cours de religion Mardi 18h30 – 20h00 Cheikh Saïd	

COURS POUR HOMMES	
☐ Cours de langue arabe N1 Samedi 18h30 – 20h00 <i>Abdellah</i>	☐ Cours de Coran N1 Dimanche 18h30 – 20h00 <i>Hamid</i>
☐ Cours de religion Mardi 18h30 – 20h00 <i>Cheikh Saïd</i>	

3. Paiement et cotisation

Cotisation annuelle : 50 € par an et par module. Trois modules : Religion / Arabe / Coran (à remplir selon le nombre de cours choisis).

☐ 1 module	☐ 2 modules	☐ 3 modules
50 €	100 €	150 €

Mode de paiement ☐ Espèces ☐ Chèque (à l'ordre de : ACP) ☐ Virement bancaire IBAN : FR38 2004 1010 0111 5412 1Y02 277	Modalités de règlement ☐ En une seule fois ☐ En deux fois ☐ En trois fois
---	--

Réservé à l'association

Date de réception	Montant reçu	Mode de paiement	Commentaire

 Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des cours adultes ACP et m'engage à régler la cotisation annuelle dans les délais prévus.

Fait à	Le	Signature

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Cours ACP pour adultes - Année 2026-2027

Préambule

Ce règlement garantit le bon déroulement des cours pour adultes proposés par l'ACP, dans un cadre respectueux, serein et propice à l'apprentissage. Il fixe les droits et devoirs de chaque participant(e) et de l'équipe enseignante. Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière de ses dispositions.

1 - Public et organisation des cours

Les cours sont ouverts à toute personne majeure, dans la limite des places disponibles.

Seules les personnes inscrites et à jour de leur cotisation peuvent assister à un cours. Une personne non inscrite ne peut pas participer, même ponctuellement, ni accompagner un(e) élève en salle de cours. Toute personne souhaitant découvrir un cours avant de s'inscrire doit au préalable en faire la demande auprès de l'administration.

2 - Inscription et validation

L'inscription est soumise à l'acceptation de l'administration et entraîne le paiement d'une cotisation annuelle de selon le nombre de modules choisis. L'inscription est considérée comme effective lorsque :

- La fiche d'inscription est complète et signée
- La cotisation est réglée, en une, deux ou trois fois selon les modalités choisies

Le dépôt de la fiche ne vaut pas validation - seule la confirmation de l'administration fait foi. Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année, sauf cas de force majeure dûment justifié.

3 - Assiduité et ponctualité

Toute absence prévisible doit être signalée à l'avance auprès de l'administration. Les absences répétées et injustifiées peuvent entraîner la perte de la place au profit d'une personne en liste d'attente. Chaque participant(e) veille à arriver à l'heure afin de ne pas perturber le déroulement du cours.

4 - Comportement et respect mutuel

- Chaque participant(e) fait preuve de respect envers les enseignants, le personnel et les autres élèves
- Chacun vient avec le matériel nécessaire au bon suivi du cours
- Les échanges avec les enseignants concernant l'organisation des cours passent par l'administration
- Tout comportement perturbateur ou irrespectueux pourra faire l'objet d'un rappel, puis d'une exclusion en cas de récidive

5 - Règlement financier

La cotisation annuelle est due dès l'inscription et réglée selon les modalités choisies (1, 2 ou 3 fois). En cas de non-paiement persistant après relance, l'ACP se réserve le droit de suspendre l'accès aux cours.

6 - Protection des données (RGPD)

Les informations collectées dans la fiche d'inscription sont utilisées exclusivement pour la gestion administrative et pédagogique des cours. Elles ne sont jamais transmises à des tiers. Conformément au RGPD, chaque participant(e) dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données personnelles en contactant l'ACP à : rgpd@mosquee-talence.fr

7 - Droit à l'image

Des photos ou vidéos peuvent occasionnellement être prises lors d'événements associatifs. Leur utilisation à des fins de communication (site web, réseaux sociaux de l'ACP) reste soumise à l'accord de la personne concernée, qui peut s'y opposer à tout moment en contactant l'administration.

Je soussigné(e) _____ déclare avoir lu et accepté l'intégralité du présent règlement intérieur.

Fait à	Le	Signature précédée de « Lu et approuvé »